Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Territoires engagés pour la nature 2022, Ansouis, Avignon, Cabrières d'Aigues et d'autres ont dit oui



Huit villages vauclusiens se sont engagés pour la nature en 2022 : Ansouis, Avignon, Cabrières d'Aigues, le Thor, Villes-sur-Auzon, Bonnieux, Saint-Martin-de-Castillon et les Taillades. Leurs efforts en matière de biodiversité ont été récompensés, ils ont obtenu le graal : la labellisation Territoires engagés pour la nature pour une durée de 3 ans.

En faveur de la biodiversité

Le dispositif 'Territoires Engagés pour la Nature' a pour objectif d'identifier, d'accompagner et de valoriser les collectivités qui se mobilisent en faveur de la biodiversité. IL est décliné en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2019. Partout en France, à l'échelle locale, élus, agents techniques, associations et citoyens peuvent faire la différence quand il s'agit de préserver la biodiversité pour améliorer le cadre de vie : prise en compte de la nature dans les politiques d'urbanisme et les projets d'aménagement et de rénovation, gestion des espaces verts, végétalisation des espaces urbains, préservation des espaces naturels et agricoles.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



DR

Candidater
Les collectivités définissent un programme d'actions en faveur de la biodiversité pour 3 ans : gérer écologiquement les espaces verts, végétaliser les rues, lutter contre la pollution lumineuse, associer les citoyens dans la protection de la nature, concevoir des bâtiments et des aménagements qui prennent en compte la nature… Leur dossier est ensuite analysé par un jury régional composé de la Région Sud, la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), la Draaf (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), l'OFB (Office français de la biodiversité), l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée, Corse, l'Arbe (Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement de Provence, Alpes, Côte d'Azur) ainsi que des partenaires régionaux.

Mutualiser
La collectivité qui s'engage peut être accompagnée par l'Arbe et par l'ensemble des partenaires du dispositif pour le montage de projets, intégrer un club afin de bénéficier de ressources d'outils mutualisés et de partages d'expériences, développer de nouvelles compétences en matière de biodiversité, et bénéficier de prérequis facilitant certains financements publics. Les candidatures sont à déposer jusqu'au 15 décembre 2022.
Toutes les infos ici. Et on candidate ici. Et on réfléchit ici.

Les autres territoires de Paca engagés pour la Nature
Alpes-de-Haute-Provence : Gréoux-les-Bains, Le Lauzet-Ubaye, Esparron de Verdon, Revest des Brousses, Volonne Alpes-Maritimes : Métropole Nice-Côte d'Azur,
Saint-Jeannet, Saint-Laurent du Var, Vence, Villeneuve-Loubet, La Colle sur Loup, Mandelieu la Napoule, Saint Paul de Vence ;
Bouches-du-Rhône : Arles, Bouc-Bel-Air, La Fare-les-Oliviers, Istres, Marseille, Miramas, Septèmes-les-Vallons, Venelles, Alleins, Aureille, Jouques, Mallemort de Provence, Saint Chamas ;
Hautes-Alpes : Val Buech Méouge ;
Var : Collobrières, Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée, Hyères, La Seyne-sur-Mer, Le Cannet des Maures, Ollioules, Toulon, Fréjus, Puget sur Argens.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Séduit ? C’est par ici !
Les collectivités qui souhaitent obtenir des informations complémentaires sur le dispositif peuvent aller ici ou contacter l’Arbe.



Le Vaucluse aime le vert et ça ne date pas d’hier

7 parcs d’activité vauclusiens figuraient déjà dans le label Parc+ destiné à valoriser les démarches exemplaires d’aménagement, de gestion et d’animation durables des parcs de la région.

Cette récompense mettait en avant les parcs d’activités conciliant « aménagement judicieux de leur territoire pour accueillir les entreprises et leurs salariés, lutte contre le gaspillage foncier, préservation et valorisation du paysage et de la qualité de vie locale, liens et dialogue entre les entreprises et leur territoire ainsi que le quotidien des salariés et des usagers ». Pour l’édition 2020, 6 parcs avaient été labellisés : 3 au ‘niveau 2’ (le plus élevé), dont ceux d’Avignon Technopôle et du Technopôle aéronautique Pégase, situé dans la zone d’Agroparc. Le 3e se trouvant à Arcs-sur-Argens. Trois autres parcs avaient aussi obtenu le ‘niveau 1’ à Aubagne, Fréjus et Saint-Raphaël.

Qualité architecturale
La double candidature avignonnaise avait séduit le jury par « la qualité architecturale de nombreux bâtiments d’Agroparc, réalisés grâce à des concours d’architecture. Les constructions avaient été

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

accompagnées par un architecte conseil et un comité avait validé les permis avant le démarrage des travaux.

La réglementation en faveur de la préservation des espaces verts donnant une large part à la nature (pourcentage de pleine terre, absence de clôture sur la partie Agroparc, incitation au remplacement de la pelouse par des plantes locales et économes en eau, gestion des espaces verts en zéro phyto, espaces non bâtis utilisés pour la gestion hydraulique du parc et pour le pâturage avec un bail avec un agriculteur) avaient été particulièrement remarqués.

Transformer en labellisation

Par ailleurs, 6 parcs avaient également obtenu la reconnaissance 'Parc engagé'. Mis à part celui de La Roque d'Anthéron, 5 se situant en Vaucluse à Sablet (Camp Bernard), Cavaillon (les Hauts Banquets), Villes-sur-Auzon (Les Fontaynes), Les Taillades (Bel Air) et Mazan (le Piol). En Vaucluse, le parc d'activités de Perréal à Apt (en 2018) ainsi que celui du pôle d'activités d'Apt-Ouest (en 2019) avaient déjà été distingués par l'Arbe.

MH et LG



DR